



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseil supérieur de la marine marchande

SÉANCE PLÉNIÈRE

Jeudi 20 septembre 2018 de 14h 00 à 17h 30

Salle 6017 de l'Hôtel de Roquelaure,

244 boulevard Saint Germain,

75 007 Paris.

Ordre du jour :

- 1. 14h 00 à 14h 10 :** Approbation du compte rendu de la séance plénière du 5 juillet 2018 ;
- 2. 14h 10 à 14h 40 :** Présentation du décret n°2018-747 du 24 août 2018 relatif au régime disciplinaire des marins et des pilotes, à la discipline à bord des navires et au régime disciplinaire applicable aux militaires embarqués publié au Journal Officiel du 26 août 2018, par M. Moussat, expert ;
- 3. 14h 40 à 15h 00 :** Examen pour avis de la mesure de dé-surtransposition de l'article L.2123-3-6 du code des transports relatif aux installations de services inutilisées depuis au moins deux ans, présenté par la direction des Services de transport ;
- 4. 15h 00 à 15h 45 :** Présentation par M. Marendet, ingénieur général, du rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) relatif aux politiques de soutien à la flotte de commerce et débat ;
- 5. 15h 45 à 17h 15 :** Présentation, par M. Bozzoni, du rapport du groupe de travail du CSMM relatif au financement du renouvellement de la flotte marchande et débat ;
- 6. 17h 15 à 17h 30 :** Questions diverses.